

## NOTES CRITIQUES SUR L'INSCRIPTION DE RĀMA KHAMHENG.

PAR G. CEDÈS.

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

L'inscription de Rāma Khamheng est un document d'une si grande importance, qu'on ne saurait négliger aucun détail susceptible de résoudre les nombreux problèmes qu'il pose. Le dernier éditeur de ce texte difficile, Prof. C. B. Bradley, a corrigé la plupart des erreurs de ses devanciers, et est parvenu à élucider complètement le sens de presque tous les passages obscurs : il n'a laissé qu'à glaner après lui. Il voudra bien cependant, je l'espère, me permettre de compléter et de rectifier son travail sur certains points. Je ne me risquerais pas à entrer en discussion avec un siamisant aussi compétent et aussi averti que l'est M. Bradley, s'il s'agissait seulement de l'interprétation de telle ou telle expression thaïe. Mais j'ai noté dans la transcription de M. Bradley un petit nombre d'erreurs matérielles, qui ont naturellement entraîné quelques difficultés d'interprétation. Les modifications que je vais proposer à la traduction de M. Bradley reposent surtout sur de nouvelles lectures que tout le monde pourra contrôler en se reportant à l'excellent fac-simile annexé à son article publié dans le "Journal of the Siam Society," 1909.

Lignes 4-6 :

พุก ไป รบ

๑, ขน ด้ม ขน หวดซ้าย , ขน ด้ม ขน ขบมา หวด ขวา , ขน ด้ม  
ขน ด้ม ตอน เข้า ไฟว ด้ม หน้า ใต้ พุก ด้ม หนี ญวาย พาย ๑๑

"My father went to fight Khūn Sam Chōn by the right. Khūn Sam Chōn pressed on to meet him by the left. Khūn Sam Chōn charged in force. My father's people fled in haste, broken and scattered."





En ce qui concerne la traduction, je note d'abord que Schmitt traduit กว่ำ par "loin de," et M. Bradley par "from." Il semble que ce soit forcer le sens du mot siamois. D'autre part, il est bien tentant de considérer les quatre mots <sup>๓</sup> ตาย หาย กว่ำ comme une de ces expressions rimées que M. Bradley a eu le mérite de reconnaître et de signaler un peu partout dans l'inscription de Rāma Khamheng. Or, chez les Dioui ou Thaïs des rives du Si-kiang, il existe un mot *kwa* qui correspond à peu près au siamois <sup>๔</sup> ได้ย; et, dans ce dialecte, "il est mort" se dit *té kwa lew*.<sup>1</sup> Il est fort probable que c'est ce même mot *kwa* qui figure dans l'expression <sup>๓</sup> ตาย หาย กว่ำ et que celle-ci signifie simplement: "tombe malade et meurt."

Ce qui suit a évidemment pour objet de définir l'attitude du roi quand un de ses sujets meurt. Or, deux inscriptions du roi Lu'dai (deuxième successeur de Rāma Khamheng) disent en termes identiques qu'en cas de mort d'un de ses sujets le roi conserve les biens du père pour le fils et les biens de l'aîné pour le cadet

พ่อตายไว้แก่ตุก พี่ตายไว้แก่น้อง.<sup>2</sup>

Le passage de l'inscription de Rāma Khamheng que je discute en ce moment, commençant par พ่อผู้หน้าใต้.....ผู้ใต้.....ตาย et se terminant par ไว้แก่ตุก มั่นดิน, ce passage apparaît comme un développement de la formule พ่อตายไว้แก่ตุก, donnant l'énumération des biens à conserver au fils du défunt. La présence du mot <sup>๕</sup> ดิน à la fin de la phrase semble indiquer en effet qu'il a été question dans ce qui précède de plusieurs objets. Il s'agit d'examiner si le texte depuis <sup>๖</sup> ขยาย <sup>๗</sup> เว้น jusqu'à <sup>๘</sup> ปาหมาก <sup>๙</sup> ปาพตฺย peut être interprété comme une énumération des biens du défunt.

1 Esquirol et Williatte. Dict., dioui-français. Hongkong, 1908.

2 Inscr. de Nagara Jum, 2<sup>e</sup> face, 1.44. L'autre inscr. a été publiée BEFE-O, XVII, 2, p. 25.

๒๒๗ ๒๒๗ signifiant “ maison ” ne fait pas difficulté.

๒๒๗ “ vêtement ” n’a rien d’inattendu ici. Quant à ๒๒๗ (écrit avec un ๒ probablement pour le distinguer de ๒๒๗ “ négociier ” qui apparaît quelques lignes plus haut), je propose de l’identifier avec le siamois ๒๒๗ “ adhérer. ” En laotien l’expression ๒๒๗ ๒๒๗ ๒๒๗ “ il n’a plus que ses vêtements attachés à son corps ” se dit d’un homme tombé dans la misère. ๒๒๗ ๒๒๗ a donc simplement le sens de “ vêtements. ”

๒๒๗ “ éléphant ” et ๒๒๗ pour ๒๒๗ “ croc à éléphant ” forment, réunis, une expression toute faite signifiant “ éléphants. ” En laotien, pour prendre un nouvel exemple tiré de ce dialecte qui est souvent si proche de la langue de Rāma Khamheng, la phrase ๒๒๗ ๒๒๗ ๒๒๗ veut dire “ il a des éléphants. ” C’est avec ๒๒๗ ๒๒๗, ๒๒๗ ๒๒๗, ๒๒๗ ๒๒๗ un nouvel exemple de ces groupes de mots accouplés deux par deux, qui sont si fréquents dans les langues thaïes et môn-khmères, et dont l’inscription de Rāma Khamheng offre de si nombreux exemples.

๒๒๗ ๒๒๗ “ les enfants et les femmes ” n’appelle aucun commentaire.

๒๒๗ ๒๒๗ “ les greniers à riz. ” ๒๒๗ qui s’est perdu en siamois s’est conservé en laotien (๒๒๗) et en shan (yě) avec le sens du siamois ๒๒๗.

๒๒๗ ๒๒๗ ๒๒๗ semble être considéré par M. Bradley comme un synonyme de ๒๒๗ ๒๒๗ ๒๒๗. Si l’on connaissait mieux l’organisation sociale des Thaïs de Sukhodaya, on serait sans doute capable de faire

une distinction très nette entre les ไพรี ฝ่า “au visage brillant” et les ไพรี ฝ่า “esclaves des Thaïs.” La difficulté de traduire ไพรี ฝ่า ข้า ไท par “esclaves” réside dans le fait que c’est le mot ปู่ qui, dans l’inscription, semble avoir ce sens. Mais “serviteur” ou “corvéable” paraît être une traduction acceptable.

ป่า หมาย ป่า พญฺ์ n’offre aucune difficulté.

Restent les mots มั่น et พ่อ เจริญ dont je n’ai pas encore rendu compte. มั่น désigne le défunt, ainsi que le prouve sa présence dans l’expression ไว้ แก่ ตูม มั่น ดั้น Quant à พ่อ เจริญ, son sens propre de “père de famille” convient fort bien ici. On notera en effet qu’il apparaît deux fois dans la phrase, la première fois après อัยาว เจริญ, la seconde fois après ป่า หมาย ป่า พญฺ์: or, la maison et les jardins sont précisément les biens immobiliers qui se transmettent de génération en génération, depuis le chef de la famille “พ่อ เจริญ.”

Voici donc en définitive comment je traduis la phrase dont je viens de discuter le texte:

“Si un homme du peuple, un prince ou un noble tombe malade et meurt: (ses biens, savoir) la maison de ses pères, ses vêtements, ses éléphants, ses enfants et ses femmes, ses greniers à riz, ses serviteurs, les plantations d’arec et de bétel de ses pères, (le roi) les conserve en totalité aux enfants du défunt.”

Ll. 28-31: คนใด ข้า ข้าง มา หา พ้า เมือง มา, ค ข้อย เหนอออก เพื่อ  
 (อ) ก มนหมบ ม ข้าง บ ม ม้า บ ม บว บ ม นาง บ ม ึ่ง (อ)  
 (น บ) ม ทง ไท แก่ มนหม ของ มนหมตง (เป) นบ้าน เปน (เมอ)  
 (ง ไ) ค (ข) ้า (ส) อก ข้า เื่อออก หว, พัง หว วก กั ค บ ข้าม ค

“Whoever comes riding his elephant to visit the city, comes to the moat and waits beside it for me. Has he no elephants, no horses, no slaves, no damsels, no silver, no gold, I give to him. Has he wealth to found towns and cities to be foes and enemies, to be strongholds for war and fighting, I kill not nor smite him.”

Cette traduction soulève quelques objections. D'abord, elle suppose l'usage de la première personne dans un texte qui depuis la ligne 18 cesse de l'employer. Ensuite le mot-à-mot :  $\text{มา กู}$  “comes to the moat”  $\text{ช้อย เหนือ}$  “waits beside it”  $\text{เพื่อ กู}$  “for me” est bien peu satisfaisant.<sup>1</sup>

En fait le texte original porte nettement  $\text{มา กู}$   $\text{ช้อย เหนือ เพื่อ กู}$ , et plus bas, au lieu de  $\text{ชอง มนท คง}$ , il y a  $\text{ช้อย มนท คง}$ .

Avec ces lectures rectifiées, les difficultés disparaissent :

$\text{กู}$  écrit actuellement  $\text{กู}$  a à peu près le même sens que  $\text{หา}$  de sorte que l'expression  $\text{มา หา} \dots \text{มา กู}$  est tout à fait dans le style de l'inscription. Il s'agit d'un individu qui vient visiter la ville, ou, plus vraisemblablement, qui vient y chercher l'hospitalité.

$\text{ช้อย}$ , en siamois  $\text{ชวย}$ , mais en laotien  $\text{ชอย}$ , signifie “aider.”

$\text{เหนือ เพื่อ}$  est probablement une autre forme (archaïque?) de  $\text{เื้อ เพื่อ}$  “s'inquiéter de.”  $\text{กู}$  en siamois a aujourd'hui le sens de “ramasser,” mais chez les Thais du Si-kiang le mot *ku* signifie “soigner, s'occuper de,” sens assez voisin du siamois  $\text{กู}$  dans l'expression  $\text{กู เมือง}$  “sauver le pays.” Ainsi les mots  $\text{ช้อย เหนือ เพื่อ กู}$  constituent une ex-

<sup>1</sup> Au lieu de  $\text{มา กู}$ , on attendrait  $\text{มา กิ่ง กู}$ . Quant à  $\text{เพื่อ}$  il a toujours dans ce texte le sens conjonctif de “parce que.”

pression redoublante, ayant pour sujet sous-entendu le roi, et signifiant "aider, prendre soin de."

La suite de la phrase, depuis  $\text{ป้ มี่ ช้าง}$  jusqu'à  $\text{ให้ แก่ มั่น}$ , ne présente aucune difficulté: le roi donne au visiteur tout ce dont il a besoin. Puis,  $\text{ช่วย มั่น}$  "il l'aide"  $\text{ทรง เปริน บำเพน เปริน เมือง}$ .  $\text{ทรง}$ , aujourd'hui "mesurer," devait avoir à l'origine le sens plus général de "compter," car dans l'inscription de Nagara Jum (2me face, l.4) il apparaît dans l'expression  $\text{นับ ทรง}$ . En laotien  $\text{ทรง เปริน}$  veut dire "examiner, considérer." Donc, la phrase  $\text{ทรง เปริน บำเพน เปริน เมือง}$  peut se traduire mot-à-mot "compter être pays," en d'autres termes "considérer comme sa patrie."

En définitive, toute la phrase depuis  $\text{คน ใด}$  se traduira comme suit: "Quiconque vient à éléphant pour visiter le pays et y chercher l'hospitalité, (le roi) l'aide, s'inquiète et prend soin de lui; s'il n'a ni éléphants, ni chevaux, ni esclaves, ni femmes, ni argent, ni or, (le roi) lui en donne; il l'aide et le considère comme du pays."

La phrase relative aux générosités du roi à l'égard des étrangers se termine avec le mot  $\text{เมือง}$ . La suite ne veut certainement pas dire que Rāma Khamheng ne fait pas de mal à ses ennemis: cette proposition serait contraire à ce que nous savons de la psychologie de ce roi conquérant. Le texte dit très clairement que si le roi entre en possession ( $\text{ได้}$ ) d'ennemis, il ne les tue ni ne les frappe; en d'autres termes, qu'il ne fait pas de mal à ses adversaires une fois qu'ils sont tombés en son pouvoir, comme prisonniers par exemple.

L. 41:  $\text{กตาง เมือง, ดักไซไท่ น้ ม น้ำ ตรพวง โผย}$

"In the midst of this city of Sukhothai there is a gushing rock-spring of water."

Le mot  $\text{ตรพวง}$  n'est autre que le mot Khm̄er *trapéang* "étang, mare, pièce d'eau," ainsi d'ailleurs que l'a fait remarquer M. L. Finot

( B. E. F. E.-O., XVI, 3, p. 24 note 1). Ce vocable existe encore dans la toponymie de Sukhodaya : deux grandes pièces d'eau situées dans l'enceinte de la ville portent l'une le nom de *สระพังทอง*, l'autre celui de *สระพังเงิน* (Cf. *เรื่องเที่ยวเมืองพระร่วง*, ch. V). C'est peut-être à l'un de ces deux étangs que l'inscription de Rāma Khamheng fait allusion.

Ll. 49-53 : *หม้อ กราน กัณห์ ม พัน บยย ม พัน หมาก ม พัน ดอกไม้ ม หมอนฉั่ง หมอน โนน บัรพาร กัณห์ โอ (ย) ทาน แต่ ป แต่ ญบ ต้าน ไป สัต ญคค กัณห์ เถง อ (ไ) ริญ (ก) พัน เมื่อ จกก เข้า มา วง รยง กนท แอื่อไร ริญ (ย พ) น เท้า หวว ตาน ค บงค*

“ In these presentations (of Kathin) there are all sorts of money, all sorts of fruits, all sorts of flowers ; there are cushions for sitting and cushions for reclining to accompany the yellow robes offered year by year ; and they take with them lan leaves to designate the recipients of the Kathin, going even unto the forest-monastery yonder. When they would return into the city, they stretch in line from the forest-monastery yonder unto Hua Lan Dam, making the air resound...”

Le mot *พัน* que M. Bradley traduit hypothétiquement par “all sorts of” est, comme l'avait dit Schmitt et comme l'a récemment répété M. Finot (loc. cit.), le mot khmèr *phnom* qui signifie “montagne” et qui peut se traduire ici par “monceau.”

M. Bradley traduit *ญบ ต้าน* “they take with them lan leaves,” identifiant apparemment *ญบ* avec le siamois *หัยบ* “pincer, prendre avec trois doigts.” Mais, autant que je sache, les fidèles qui vont faire l'offrande du Kathina n'ont pas l'habitude de tenir à la main des feuilles de latanier. Le texte doit avoir une autre signification. Par bonheur ce mot *ญบ* se trouve dans une autre inscription, celle de Nagara Jum (1re face, l. 28) : *ญบเหม็น สัพพน หกสิบ*. Cette expression numérale ne pouvant, à cause du contexte, signifier autre chose que 24,060, le terme *ญบ* a sûrement la valeur de “deux”, et c'est conséquemment la forme



ด้วย วัฏ ด้วย หตวิก. Il se retrouve aussi dans l'inscription de Nagara Jum (1re face, 1.23) également couplé avec วัฏ dans la phrase : ฝูง วัฏ หตวิก ไหว ทาย.....M. Finot a judicieusement fait remarquer que l'expression laotienne วัฏ ติ๊ก savant "correspond sans doute à l'expression plus archaïque วัฏ หตวิก" (B. E. F. E.-O., xvii, 5, p. 166, note 2). Ici donc, les mots หตวิก กว่า signifient : "plus savant que (tous les autres maîtres dans le royaume)."

L. 67 : ไหญ่ ด้ง งา(ม น)ก

"large, lofty, and exceeding fair".

La vraie lecture est งาม แก่ ก. J'ai rencontré plusieurs fois cette locution adverbiale dans l'épigraphie de Sukhodaya, soit seule, soit précédée de นัก หน้า. Elle a simplement la valeur du superlatif, de sorte que la traduction de M. Bradley peut être conservée intégralement.

L. 75 : ด้วตวงด้

"There is Sridaphongs.....".

M. Finot a déjà fait remarquer que ce mot qui, d'après M. Bradley "still puzzles all editors", est le vocable sanskrit *saridbhaviga*. "barrage" (B. E. F. E.-O., XVI, 3, p. 24, note 1). Il est juste de reconnaître que le mot est passablement écorché : suivant les principes de l'écriture de Rāma Khamheng, il devrait être écrit ด้วิทวงค.

Ll. 83—84 : วัน ด้เดือน คบบ ด้เดือน โลก แปด วันน วัน

น ด้เดือน เตม ด้เดือน ทัง แปด วันน

"From the day when the moon was quenched and reappeared, for eight days, and from the day when the moon filled out her orb, for eight days (more) . . ."

Cette traduction est à reprendre complètement. วัน ด้เดือน คบบ c'est le jour de la nouvelle lune, ด้เดือน โลก (=ชอก). แปด วัน le huitième

jour de la lune croissante, วัน เติบเต็ม le jour de la pleine lune, เติบ ว่าง ( et non ว่าง ) แปด วัน le huitième jour de la lune décroissante. Ces quatre jours sont les jours d'uposatha, en siamois วัน พระ.

Le mot ๑๑๓ dans le sens de l'actuel ๑๑๓ est attesté dans l'épigraphie ( par exemple, inscr. de Nagara Jum, Ire face, ligne 1). Quant au mot ว่าง, je ne l'ai pas rencontré dans les inscriptions, car la seconde quinzaine du mois est considérée comme peu propice aux fondations religieuses et autres cérémonies que les inscriptions ont pour objet de commémorer, mais M. Finot signale son emploi au Laos (B. E. F. E.-O., XVII, 5, p. 32).

LI. 95-97 : ใน กตาง ป่าตาน น้ ม ชาติตอง อนน อนน ผนัง ๑  
 (๑)ดา พระมาต อนน ผนัง ๑ พทท บ (...๑)ดาว หน น ๑ ม  
 นง ๑ ชาติปาต

“ In the midst of this palm-grove are two salas : one called Sala Phră Mat (of the Golden Buddha), one called Phuttha B—. This stone slab, named Mănăng Sĭla Batră (Thought lodged in Stone) . . . ”

L'original ne porte pas กตาง “ au milieu de ” mais กตวง = laotien กวง “ à l'intérieur de. ”

Le nom de la seconde sālā paraît être พุทท ชาติต : c'est un nom bien banal, mais il ne semble guère possible de lire autre chose.

ชาติปาต est presque certainement une mauvaise orthographe du sanskrit, *çilāpatta* “ plaque de pierre, stone-slab ” et n'est par conséquent qu'une traduction du siamois ชาติต น้. Même en conservant l'orthographe *pātra*, la signification reste la même, car *pātra*, outre son sens de “ bol, ” a aussi, suivant les lexicographes, celui de *patra* “ feuille. ” Laissant provisoirement de côté le mot น้, il importe d'examiner si c'est l'inscription même de Rāma Khamheng qui est désignée ici. La solution de ce problème a son importance, car la datation du document en dépend en partie.

On sait que l'inscription contient trois dates dont la plus récente est çaka 1214=1292 A. D. Celle-ci était généralement considérée comme la date à laquelle avait été gravée la stèle, lorsque M. Pelliot souleva l'objection suivante (B. E. F. E.-O., IV, p. 245): "La dernière date donnée de cette inscription est 1292 A. D., mais ce n'est pas une raison pour dire que l'inscription est de 1292, il y est en effet parlé (l.101 et suiv.) d'un monument entrepris en 1287, et qui ne fut achevé qu'après six ans; après quoi on éleva des colonnes en pierre autour de ce monument, et ce travail dura trois ans; ceci met donc au moins en 1296."

M. Bradley ne semble pas avoir connu cette note de M. Pelliot (laquelle n'est d'ailleurs énoncée qu'incidemment dans une étude qui n'est pas spécialement consacrée à l'histoire du Siam), et il admet que la date de l'inscription est bien çaka 1214=1292/93 A. D. Voici ses raisons: "Of the earlier history of the stone absolutely nothing is known save what is said in the inscription itself, ll.80-97. While the language there leaves something to be desired in the way of explicit connection of the various statements, it seems impossible to mistake its general import; namely, that this stone was one of four prepared at the same time, and—though this is not said—presumably of similar or identical content. The four were dedicated with imposing ceremonies religious and civic. Three of them were set up in separate places which are named. The date was 1214 (Mahasakarāt), equivalent to 1293 A. D." Et plus loin dans les notes de sa traduction, il ajoute: "L. 80. Having sketched his early life, his prosperous reign, the splendor of his capital and its surroundings, Prince Khūn Ram Khām-heng turns to note what he considers the three most important events of his reign: (1) The preparation, consecration, and installation of four inscribed monuments of stone, of which we understand that our own was one. (2) The exhuming of the sacred relics of Buddha..... (3) The invention of the art of writing." Et encore ceci: "L. 92. The reader will notice that the text nowhere distinctly says that the four inscriptions so abruptly spoken of here were engraved on the "stone-slabs" mentioned in l.82. Yet unless we connect the writing with the slabs, there seems to be not the slightest reason for saying anything about either. But absolutely convincing on this point seem to be the words in l.96: ๓๓๓ ๓๓ ๓ — which can mean nothing else than the very stone and the very inscription we are now studying."

Cette argumentation m'avait semblé à première vue assez séduisante pour que j'en accepte les conclusions, et, ayant eu à citer incidemment l'inscription de Rāma Khamheng, j'avais adopté 1292 A. D. comme sa date probable, ajoutant en note que les objections de M. Pelliot citées plus haut ne sont pas absolument décisives: "Rien dans l'inscription, disais-je, n'oblige à croire que ces travaux furent consécutifs. Ils peuvent fort bien avoir été simultanés." (B. E. F. E.-O., XVII, 2, p. 32).

M. Finot vient tout récemment de combattre l'opinion que j'avais exprimée (B. E. F. E.-O., XVII, 5, p. 10, note 3): "Cette probabilité, dit-il, ne paraît pas très forte. D'abord rien n'indique que le roi ait fait graver sa stèle immédiatement après l'érection du ceṭiya: elle n'a pas pour objet spécial de commémorer cette oeuvre; elle la rappelle seulement comme un des faits marquants du règne qu'elle se propose de glorifier. Par conséquent, même en admettant l'interprétation de M. Cœlès, le document peut être de plusieurs années postérieur à 1292-1293. Mais de plus, il semble bien qu'en énumérant l'une après l'autre avec leur durée respective, la construction du ceṭiya et celle de l'enceinte, le roi ait eu en vue deux périodes consécutives; autrement il eût suffi de dire que l'ensemble des travaux avait duré six ans. Le temps consacré à l'achèvement de l'oeuvre est une donnée propre à en rehausser la valeur et le mérite; le temps exigé par les divers éléments de l'édifice est un renseignement technique qui n'avait, du point de vue du rédacteur de l'inscription, qu'un faible intérêt. Je crois donc plus probable que la stèle ne fut gravée qu'en 1296 au plus tôt, et peut-être quelques années après."

M. Finot semble croire que j'ai adopté 1292 A.D. comme date probable de l'inscription, parce que je pense que celle-ci a été gravée à l'issue des travaux commencés en 1287 et ayant, suivant mon comput, duré six ans. En réalité, c'est pour une tout autre raison (que j'ai eu tort de ne pas indiquer plus explicitement): c'est parce que j'ai adopté l'interprétation de M. Bradley reproduite plus haut. Il est bien évident en effet que si l'inscription est une des pierres qui furent taillées, inscrites et inaugurées en 1292, cette date est nécessairement celle du document lui-même. Et alors il faut admettre que les travaux commencés en 1287 n'ont pas duré plus de six ans, c'est à dire que la construction du ceṭiya et celle de l'enceinte ont été simultanées

Toute la question est donc de savoir si l'opinion de M. Bradley est bien fondée : je l'avais cru, mais je dois avouer qu'après un examen plus attentif du texte je ne le crois plus.

Le passage auquel M. Bradley attache le plus d'importance et qu'il considère comme "absolument convaincant," est l'expression de la l. 96  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$  "which can mean nothing else than the very stone and the very inscription we are now studying." Il faut noter d'abord que l'expression employée ordinairement pour désigner une pierre inscrite n'est pas  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$  mais  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ}$ , le mot même qui apparaît à la l. 92. D'autre part, la présence du démonstratif  $\text{ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$  ne prouve pas forcément que la pierre ainsi désignée soit celle sur laquelle ce mot est gravé. Le texte de l'inscription affectionne l'emploi du démonstratif :  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$ ,  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$ , pour ne citer que deux exemples empruntés au passage même que je discute en ce moment. Toute pierre remarquable (trône, banc ou autre) située à proximité de la stèle devait tout naturellement être désignée par l'expression  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$ . On voit ainsi que ces mots ne sont pas "absolument convainquants" et qu'ils peuvent désigner autre chose que l'inscription de Rāma Khamheng.

M. Bradley admet que les  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ}$  de la ligne 92, qui sont certainement des inscriptions, sont identiques aux  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$  taillés en 1292 et nommés à la l. 80, parce que "unless we connect the writing with the slabs, there seems not to be the slightest reason for saying anything about either." Cet argument n'est pas plus convaincant que le précédent : le décousu est une des caractéristiques les plus frappantes de l'inscription de Rāma Khamheng, et si tout le passage en question depuis la ligne 80 jusqu'à la ligne 97 est réellement consacré à l'histoire de la stèle, il n'y a aucune raison non plus pour nous dire que le roi va deux fois par mois faire à dos d'éléphant ses dévotions au monastère des Araññika, ni pour nous apprendre qu'il y a deux Sālās dans le Bois des Palmiers.

Voyons d'ailleurs ce que le texte dit de ces  $\text{ᩉ᩠ᩅᩢᩃ᩠ᨾᩯ ᨾᩃ᩠ᨾᩃ}$  de la ligne 80 et s'il est légitime d'y voir des inscriptions. D'abord il n'est pas

sûr qu'il y en ait plusieurs. Le texte dit simplement <sup>๑</sup> ๑ <sup>๒</sup> ๒ <sup>๓</sup> ๓ <sup>๔</sup> ๔  
 ๑๑๑๑ ๒๒๒๒ ๓๓๓๓ ๔๔๔๔ <sup>๕</sup> ๕ <sup>๖</sup> ๖ <sup>๗</sup> ๗ <sup>๘</sup> ๘ sans aucune marque de pluriel.  
 Ensuite, en quoi consistent cette "consécration" et ces "imposantes  
 cérémonies religieuses et civiles" que M. Bradley trouve mentionnées  
 dans ce passage? Les jours d'uposatha, les theras viennent s'asseoir sur  
 la (ou les) pierres pour réciter le Dharma, et les autres jours le roi  
 vient s'asseoir à la même place pour traiter des affaires du gouverne-  
 ment. Ce n'est pas là une cérémonie particulière ayant eu lieu à une  
 date déterminée, mais une routine journalière. Et d'ailleurs une con-  
 sécration consistant à s'asseoir sur l'objet à consacrer est tout à fait in-  
 attendue, surtout au Siam. M. Bradley reprochait au P. Schmitt d'avoir  
 traduit ๑๑๑๑ ๒๒๒๒ ๓๓๓๓ ๔๔๔๔ "la pierre qui sert ici de trône  
 est appelée Mananga-Cīla mātra", et faisait observer ironiquement:  
 "This stone with its pyramid-top would make a "trône" less comfort-  
 able even than some we hear of now-a-days". Et pourtant M. Bradley  
 lui-même admet que l'inscription de Rāma Khamheng est une des  
 pierres sur lesquelles les theras vinrent s'asseoir. Si la chose est, de  
 son propre aveu, impossible, il en résulte que son interprétation doit  
 être erronée.

En fait, je crois que ce passage a un tout autre sens, et voici  
 comment je le comprends :

En 1292 A. D. Rāma Khamheng fait tailler et placer dans le  
 Bois des Palmiers un banc de pierre (๑๑๑๑). Sur ce banc, les re-  
 ligieux viennent se réunir et faire les récitations rituelles les jours  
 d'uposatha. Les autres jours, c'est le roi qui y prend place pour traiter  
 des affaires publiques ; les jours de la pleine lune et de la nouvelle  
 lune, (ne pouvant siéger), il se rend à dos d'éléphant au monastère  
 des Araññika. La brusque entrée en scène des trois inscriptions  
 (๑๑๑๑) de ๑๑๑๑, du ๑๑๑๑ et du ๑๑๑๑ est évidemment  
 assez déconcertante, mais insuffisante, je crois, pour justifier l'inter-  
 prétation de M. Bradley. Peut-être avaient-elles avec le banc de  
 pierre un rapport qui nous échappe aujourd'hui mais qui était suffisam-  
 ment clair pour le rédacteur de l'inscription de Rāma Khamheng.  
 Elles avaient pu par exemple être burinées à l'occasion de l'inaugura-  
 tion du siège royal et pour annoncer cet évènement, tout de même qu'en

889 A. D. le roi khmèr Yaçovarman proclamait à grand renfort d'inscriptions digraphiques la fondation du Civaçrama. Ou bien encore donnaient-elles sur ces assemblées quotidiennes, auxquelles présidait le roi, des détails que notre texte n'a pas le loisir de donner et pour lesquels il renvoie à ces autres stèles. Pour appuyer cette dernière hypothèse, on peut citer un exemple analogue tiré de l'inscription de Nagara Jum (2me face, l. 47): après avoir énuméré les mérites du roi Lu'dai, le texte ajoute: คำนี้ กตาว คนน ด่เตก ด่นอย.....(lacune).....นน พัดตาร ไล่ กตาว ไว ใน จาริก อนน มี่ ใน เมือง สุโขไท.....(lacune)....นกก พระ มหาธาตุ พุน แด จาริก อนน นิ่ง มี่ ใน เมือง.....(lacune)....อนน นิ่ง มี่ ใน เมือง ฝ่าย อนน นิ่ง มี่ ใน เมือง ด่รตวง..... etc.....“Ce texte-ci ne donne qu' un abrégé,.....les détails se trouvent sur la stèle placée à Sukhodai.....devant la Grande Relique; il y a encore une autre stèle à Mu'ang.....une à Mu'ang Fang, une à Mu'ang Saraluang.”

Quelle que soit du reste la valeur de cette parenthèse relative aux inscriptions, c'est à mon sens le banc de pierre de la 1.80 qui reparait à la 1.96 (๒๓๓ หนี่) dans la description du Bois des Palmiers: après avoir dit plus haut son origine et expliqué son usage, le texte ajoute ici que ce banc de pierre voisine avec deux sālās et qu'il se nomme หนี่ ๒๓๓๓๓. M. Bradley indentifie หนี่ à pāli *manam* = *mano* “esprit, pensée”, mais les seules formes sous lesquelles ce mot ait passé en siamois sont ๓๓๓ et ๓๓๓; la forme ๒๓๓ = *manam* est d'autant plus inattendue ici qu'en pāli ce composé serait régulièrement *manositāpaṭṭa*. Il faut donc chercher une autre explication. ๒๓๓๓๓ est, comme je l'ai dit plus haut, un équivalent très exact de ๒๓๓ หนี่ et comme cette dalle de pierre est très probablement le banc ou le trône dont il a été question précédemment, on attendrait ici un mot tel que ๒๓๓: ๒๓๓ หนี่ ๒๓๓ พระ ๒๓๓ ๒๓๓๓๓ “cette dalle de pierre s'appelle พระ ๒๓๓ ๒๓๓๓๓ (siège fait d'une dalle de pierre)” serait tout à fait conforme au génie de la langue siamoise et à la coutume qui consiste à donner aux objets royaux un nom sanskrit ou pāli, traduction pure et simple du nom vulgaire. Seulement le texte ne porte pas

ที่นั่ง mais นั่ง. Ce mot ne pourrait-il pas être un dérivé de นั่ง “s’asseoir” et avoir le sens de “siège,” synonyme par conséquent de ที่นั่ง? Encore que ce mode de dérivation soit étranger aux langues thaïes, la chose n’est pas absolument impossible. Mais il n’est même pas besoin de recourir à cette hypothèse hasardeuse. Il existe en effet en môn un mot *man* (prononcé banang) qui signifie “trône” et qui peut fort bien avoir été emprunté par les Thaïs : la nasalisation de l’occlusive labiale devant *n* est un phénomène phonétique sur lequel il n’est même pas besoin d’insister.

Il est d’autant plus surprenant que M. Bradley n’ait pas reconnu dans ce ขตาว หิน un trône, et l’ait confondu avec l’inscription, qu’il cite lui-même un passage extrait du หนังสือ พระ ราชประวัติ พระบาท สมเด็จพระเจ้า แผ่นดิน ๔ รัชกาล racontant la découverte de la pierre par le futur roi Mahā Mongkut. Dans ce passage, il est question d’une triple découverte, savoir : 1) une dalle de pierre (แท่น ศีดา แท่น นั่ง) sur laquelle la croyance populaire prétendait qu’il était imprudent de s’asseoir ; 2) une stèle en caractères khmèrs (เส้า ศีดา จากูก อักษร เขมร เส้า ๑) qui est l’inscription bien connue de Prah Bāt Kamrateng Añ Sūryavaṃṣa, alias Phya Lu’dai ; 3) une stèle en caractères thaïs (จากูก อักษร ไทย โบราณ เส้า ๑) qui n’est autre que l’inscription de Rāma Khamheng. Il est impossible de se méprendre sur la nature de la dalle de pierre (แท่น ศีดา = ขตาว หิน) que tout le monde peut voir à l’heure actuelle au Vāt Phra : Kèo de Bangkok, et que dans le livre เรื่อง เทียว เมือง พระ รัง qu’Elle écrivit en 1907 avant Son avènement, SA MAJESTÉ décrit très heureusement “ขตาว หิน” อัน ใช้ เปน ประโยชน์ ทง เปน ขรรมาคั่น ทง เปน ราชบัต ดงก ท้ ออก ว่า ราชการ.

En résumé, ce passage a probablement une tout autre signification que celle que M. Bradley a cru pouvoir y trouver, et on ne peut en déduire que la stèle fut taillée et consacrée en 1214 çaka=1292

A. D. Par suite, les objections de M. Pelliot aggravées de celles de M. Finot reprennent toute leur force, et il est à peu près certain que l'inscription a été burinée au moins six *plus* trois ans après le commencement des travaux exécutés à Sajjanālaya, dont il est question à la l. 106.

Tous les éditeurs de l'inscription ont admis que ces travaux ont commencé en 1209 çaka=1287 A. D. Mais voici que M. Finot vient nous dire que tout le monde s'est trompé et que le texte porte en réalité 1207 ! “ Dans ce qui précède, dit-il, j'ai admis avec tous les interprètes de l'inscription que la date initiale du calcul était 1209 çaka. Il est pourtant intéressant d'observer,—ce que personne encore n'a fait, à ma connaissance—que le dernier chiffre n'est pas 9, mais 7 ; seulement le synchronisme de l'année du Porc ne convient pas à 1207, et c'est apparemment cette discordance qui a suggéré au P. Schmitt une correction tacite, que tout le monde a acceptée après lui.” ( B. E. F. E.-O., XVII, 5, p. 11 note ). L'observation de M. Finot est rigoureusement exacte et le texte porte sans doute possible :  $\text{᳚᳚᳚᳚ ᳚᳚ ᳚ ᳚᳚}$ . Seulement, 1207 ne fut pas une année  $\text{᳚᳚}$  mais une année  $\text{᳚᳚᳚}$ . Il faut donc de toute façon introduire une correction, et lire soit  $\text{᳚᳚᳚᳚ ᳚᳚ ᳚ ᳚᳚᳚}$  “ 1207 année du Coq,” soit  $\text{᳚᳚᳚᳚ ᳚᳚ ᳚ ᳚᳚}$  “ 1209 année du Porc.” En théorie, il semblerait plus légitime de corriger un simple chiffre que de changer  $\text{᳚᳚}$  en  $\text{᳚᳚᳚}$ . Mais dans le cas présent, comme la faute est presque certainement imputable au lapicide, il s'agit de rechercher lequel, du chiffre ou du nom, il lui était le plus facile de confondre et de transcrire inexactement. Or  $\omega$  7 et  $\xi$  9 diffèrent considérablement, tandis que, étant donné le système d'écriture de Rāma Khamheng,  $\text{᳚᳚᳚}$  ( $\text{᳚᳚᳚}$ ) peut facilement devenir  $\text{᳚᳚᳚}$  ( $\text{᳚᳚᳚}$ ) pour peu que le texte copié par le lapicide ait été écrit négligemment. La “ correction tacite ” du P. Schmitt ne s'impose donc pas avec la force de l'évidence, et la date 1207 çaka=1285 A. D. a au moins autant de titres à faire valoir que celle de 1209=1287 A. D. qui a été adoptée jusqu'ici.

Au cas où cette année 1207 çaka serait la véritable date du commencement des travaux de Sajanālaya, et en tenant compte des observations de MM. Pelliot et Finot qui ont sans doute raison de considérer la construction du ceṭiya ( 6 ans ) et celle de l'enceinte ( 3 ans ) comme consécutives, quelle est la date la plus haute à laquelle puisse remonter l'inscription de Rāma Khamheng ? —  $1207 + 6 + 3 = 1216$  çaka ( 1294 A.D. ), va-t-on me répondre. — Sans doute, si les Siamois compaient comme nous. Mais quand les Siamois, et les Indochinois en général, veulent supputer le nombre d'années qui s'est écoulé entre deux évènements, ils comptent pour une unité l'année où s'est passé le premier évènement (même s'il a eu lieu vers la fin de l'année) et pour une unité l'année où s'est passé le second (même s'il a eu lieu au début de l'année). Que cette manière de compter ait été en usage à Sukhodaya, aux XIII<sup>me</sup>-XIV<sup>me</sup> siècles, c'est ce qui ressort clairement des calculs exposés dans l'inscription de Nagara Jum.<sup>1</sup> Donc, supposant les travaux commencés en 1207 çaka, la construction du ceṭiya ayant duré 6 ans, nous compterons : 1207 un, 1208 deux, 1209 trois, 1210 quatre, 1211 cinq, 1212 six. La construction du ceṭiya fut donc terminée en 1212 çaka (1290 A.D.). Si la construction de l'enceinte fut entreprise immédiatement après, dans le courant de cette même année 1212 çaka, les 3 ans que dura ce travail nous mènent de la même manière en 1214 çaka, puisque : 1212 un, 1213 deux, 1214 trois.<sup>2</sup>

---

1 C'est ainsi que cette inscription compte 139 ans entre l'année du Lièvre (1141 çaka) et l'année 1279, et compte 99 ans entre cette année 1279 et l'année du Porc (1377 çaka). Cette manière de compter est, je le reconnais, déconcertante, mais ce n'est pas une raison pour dire comme M. Finot que " le roi Sūryavṃṣa qui se targue d'être un savant chronologiste fournit des dates qui justifient assez mal ses prétentions, car il n'en est pas une qui ne soit entachée de quelque inexactitude " (B. E. F. E.-O., XVI, 3, p. 25). Il suffit d'avoir vécu tant soit peu en contact avec des Indochinois pour savoir que cette façon de compter est la seule employée par eux, et qu'un enfant né dans les derniers mois de l'année du Chien a déjà trois ans dans les premiers mois de l'année du Porc, (parce que : Chien 1, Coq 2, Porc 3.) alors qu'en réalité il n'a pas plus de 14 ou 15 mois. Il ne sert à rien de dire que cette façon de compter est absurde. Il suffit qu'elle soit la seule en usage au pays dont nous étudions la chronologie, pour que nous soyons obligés d'en tenir compte, et de faire abstraction de nos méthodes pour raisonner d'après elle.

2 Sans compter que le panégyriste devait avoir tendance à prendre des fragments d'année pour des années entières, car comme le dit justement M. Finot, " le temps consacré à l'achèvement de l'oeuvre est une donnée propre à en rehausser la valeur et le mérite."

Nous voici donc à nouveau en face de cette date 1214 çaka=1292 A. D. que M. Pelliot avait combattue, que j'avais néanmoins adoptée à la suite de M. Bradley, et contre laquelle M. Finot vient à son tour de se prononcer. Cette date reste naturellement hypothétique, puisque le point de départ des calculs est douteux (1207 ou 1209). Mais s'il est vrai que le raisonnement de M. Bradley soit insuffisant pour pouvoir dater l'inscription de 1292 A. D., il est juste de reconnaître que les objections de MM Pelliot et Finot sont également insuffisantes pour faire rejeter cette même date, et il est assez amusant de constater que c'est M. Finot lui-même qui vient, avec sa lecture rectifiée 1207, fournir un nouvel argument en faveur de la date qu'il combat.

Qu'on ne m'accuse pas de raffiner et de vouloir chercher de mauvais prétextes pour réhabiliter une date que j'ai adoptée autrefois : elle garde, je le répète, un caractère hypothétique. Mais si je continue à la considérer comme *probable*, c'est qu'elle a l'avantage, ainsi qu'on va le voir, de nous faire entrevoir l'objet même de l'inscription de Rāma Khamheng.

Il est sans exemple qu'une inscription n'ait pas été gravée à l'occasion d'un événement déterminé. Je ne crois pas qu'on puisse dans l'ancienne épigraphie indochinoise, khmère, chame ou autre, citer une seule *praçasti* (panégyrique) composée uniquement pour perpétuer sur la pierre les vertus ou les hauts faits du roi régnant, et, en fait toutes les inscriptions thaïes connues commémorent quelque fondation religieuse ou quelque cérémonie. Or, si l'on admet avec M. Finot que "la stèle ne fut gravée qu'en 1296 au plus tôt, et peut-être même quelques années après," l'inscription ne se rapporte plus à aucun événement précis. Que si au contraire la stèle date de 1214 çaka (1292 A. D.), il est à peu près certain qu'elle a pour objet de commémorer l'inauguration du Trône de pierre  $\text{ผนังหิน}$  auprès duquel, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, elle se trouvait placée (สถานก  $\text{ไว้หิน}$ ).

Mais, dira-t-on, l'installation de cette dalle de pierre, même si elle devait servir de trône royal, était-elle donc si importante qu'elle justifiait une pareille inscription ? Sans doute, cette fondation ne représente pas un gros travail matériel, mais elle avait une signification morale que les éditeurs ne semblent pas avoir reconnue, et



introduisant la date 1209 (lire 1207) est tout à fait impossible: ce n'est pas une raison parce que les inscriptions emploient des expressions souvent obscures, pour leur prêter de pareilles façons de s'exprimer. Quand les millésimes sont précédés d'une conjonction, c'est toujours d'un mot signifiant "jusqu'à, arrivé à", mais dans l'inscription de Rāma Khamheng les deux autres dates sont données *ex abrupto*, sans aucune formule d'introduction. Il en résulte donc qu'au lieu de commencer la phrase relative aux reliques, les mots มา ออก terminent la phrase précédente, et que le texte doit se traduire: "Cette dalle de pierre s'appelle Manāṅ Ālāpātra, et elle a été placée ici afin que tous puissent voir le roi Phra: Rāma Khamheng, fils du roi Ārī Indrāditya, etc., etc.,<sup>1</sup> sortir." Appliqué au roi, ce mot ออก "sortir" a presque un sens technique: il désigne l'action de sortir des appartements privés pour venir traiter, en un lieu convenable, des affaires publiques. On retrouve ce mot dans tous les préambules des anciennes lois, généralement ainsi conçus: ศัภมัตติ ศักราช.....พระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัว.....เสด็จ ออก ณ พระที่นั่ง.....พร้อมด้วยพระบรมวงษานุวงษ etc. C'est encore ce même mot qui est venu tout naturellement sous la plume de SA MAJESTÉ, ainsi qu'on l'a vu plus haut, justement à propos de ce Trône de pierre: เหนือราชบัลลังก์ที่ ออก ว่าราชการ.

Cette interprétation cadre d'ailleurs très bien avec ce que l'on sait déjà de ce Trône, puisque, à la 1.87, l'inscription nous a dit que les jours autres que les jours d'uposatha, le roi s'y assied et y traite des affaires du gouvernement.

L'installation de ce Trône de pierre d'où le roi Rāma Khamheng se montrait à tous ses sujets (ทรงทศายเห็น...มา ออก) était donc un

1 La traduction que M. Bradley a donnée des titres de Rāma Khamheng est parfaite, et je ne la reproduis pas.

évènement assez remarquable pour justifier une inscription commémorative<sup>1</sup>, surtout si l'hypothèse que j'ai formulée plus haut est juste, et que cette fondation ait coïncidé avec l'achèvement des travaux de Sajjanālaya, qui furent sans doute, et en tous cas restèrent aux yeux de la postérité, la grande oeuvre de son règne<sup>2</sup>. Notons enfin que cette même année 1214 çaka=1292 A. D. fut la première année où le royaume de Sukhodaya entra en relations directes avec la Cour de Chine<sup>3</sup>, et que cet acte par lequel Rāma Khamheng s'affirmait à l'extérieur n'est peut-être pas sans corrélation avec l'installation du Trône de pierre, par lequel il s'affirmait à l'intérieur de son propre royaume.

On voit ainsi qu'il y a toutes sortes de bonnes raisons pour considérer la fondation du Trône de pierre en 1292 A. D. comme l'évènement que l'inscription a pour but de commémorer. Cette interprétation aurait, par surcroît, l'avantage d'expliquer l'ordre dans lequel se succèdent les dates du texte : 1214, 1207, 1205. Si l'inscription est un simple panégyrique glorifiant les grandes actions de Rāma Khamheng, on ne voit pas pour quelle raison la date la plus récente est donnée la première, et la date la plus ancienne la dernière : c'est l'inverse qu'on attendrait. Mais si l'objet de l'inscription est la fondation du trône en 1214 çaka=1292 A. D., l'ordre des diverses dates s'explique aisément. Après avoir fait l'éloge du roi et celui de la capitale, l'auteur de l'inscription relate la fondation du trône en 1214 çaka ; ensuite il rappelle la construction du grand cetiya de Sajjanālaya dont la mention devait naturellement venir après celle des

1 Et peut-être même plusieurs, car comme je l'ai indiqué plus haut, il se peut que les trois inscriptions mentionnées aux lignes 92 et suivantes aient eu précisément le même objet.

2 Une inscription inédite de Sukhodaya qui fait l'historique de la dynastie dit à propos de Rāma Khamheng :

ถูก พ่อ ขุน ตรี อินทราทิตย ผู้นั่งชื่อ พ่อ ขุน รามราช...(lacune)...  
กรรม ก่อ พระศรีรัตนมหาธาตุ อันหนึ่ง ใน ศรีสัตนาไถ่.

3 "La 29me année tche-yuan (1292), le 10me mois, au jour kia-tch'en le siuan-wei-sseu de la région du Kouang-tong (Canton) envoya quelqu'un, apporter à la capitale la missive d'or présentée par le maître du royaume de Sien."—Yuan-che cité in B. E. F. E.-O, vol IV p., 242.

Il y a dans les annales chinoises des mentions du Sien plus anciennes, mais celle-ci est la première qui parle d'une démarche du roi de Sukhodaya.



Les caractères de la l. 108, que M. Bradley a laissés en blanc, se laissent assez aisément lire <sup>ไค้</sup> <sup>ไว้</sup> <sup>พ</sup>, le dernier mot พ commençant la phrase suivante. M. Bradley a d'ailleurs très exactement deviné le sens de la lacune, et sa traduction " And so there are these strokes of Siamese writing because that prince (put them to use)" peut être intégralement conservée, en supprimant les parenthèses.

Ll. 108-109 :

<sup>๑</sup> <sup>๒</sup> <sup>๓</sup> <sup>๔</sup> <sup>๕</sup> <sup>๖</sup> <sup>๗</sup> <sup>๘</sup> <sup>๙</sup> <sup>๑๐</sup> <sup>๑๑</sup> <sup>๑๒</sup> <sup>๑๓</sup> <sup>๑๔</sup> <sup>๑๕</sup> <sup>๑๖</sup> <sup>๑๗</sup> <sup>๑๘</sup> <sup>๑๙</sup> <sup>๒๐</sup> <sup>๒๑</sup> <sup>๒๒</sup> <sup>๒๓</sup> <sup>๒๔</sup> <sup>๒๕</sup> <sup>๒๖</sup> <sup>๒๗</sup> <sup>๒๘</sup> <sup>๒๙</sup> <sup>๓๐</sup> <sup>๓๑</sup> <sup>๓๒</sup> <sup>๓๓</sup> <sup>๓๔</sup> <sup>๓๕</sup> <sup>๓๖</sup> <sup>๓๗</sup> <sup>๓๘</sup> <sup>๓๙</sup> <sup>๔๐</sup> <sup>๔๑</sup> <sup>๔๒</sup> <sup>๔๓</sup> <sup>๔๔</sup> <sup>๔๕</sup> <sup>๔๖</sup> <sup>๔๗</sup> <sup>๔๘</sup> <sup>๔๙</sup> <sup>๕๐</sup> <sup>๕๑</sup> <sup>๕๒</sup> <sup>๕๓</sup> <sup>๕๔</sup> <sup>๕๕</sup> <sup>๕๖</sup> <sup>๕๗</sup> <sup>๕๘</sup> <sup>๕๙</sup> <sup>๖๐</sup> <sup>๖๑</sup> <sup>๖๒</sup> <sup>๖๓</sup> <sup>๖๔</sup> <sup>๖๕</sup> <sup>๖๖</sup> <sup>๖๗</sup> <sup>๖๘</sup> <sup>๖๙</sup> <sup>๗๐</sup> <sup>๗๑</sup> <sup>๗๒</sup> <sup>๗๓</sup> <sup>๗๔</sup> <sup>๗๕</sup> <sup>๗๖</sup> <sup>๗๗</sup> <sup>๗๘</sup> <sup>๗๙</sup> <sup>๘๐</sup> <sup>๘๑</sup> <sup>๘๒</sup> <sup>๘๓</sup> <sup>๘๔</sup> <sup>๘๕</sup> <sup>๘๖</sup> <sup>๘๗</sup> <sup>๘๘</sup> <sup>๘๙</sup> <sup>๙๐</sup> <sup>๙๑</sup> <sup>๙๒</sup> <sup>๙๓</sup> <sup>๙๔</sup> <sup>๙๕</sup> <sup>๙๖</sup> <sup>๙๗</sup> <sup>๙๘</sup> <sup>๙๙</sup> <sup>๑๐๐</sup> <sup>๑๐๑</sup> <sup>๑๐๒</sup> <sup>๑๐๓</sup> <sup>๑๐๔</sup> <sup>๑๐๕</sup> <sup>๑๐๖</sup> <sup>๑๐๗</sup> <sup>๑๐๘</sup> <sup>๑๐๙</sup> <sup>๑๑๐</sup> <sup>๑๑๑</sup> <sup>๑๑๒</sup> <sup>๑๑๓</sup> <sup>๑๑๔</sup> <sup>๑๑๕</sup> <sup>๑๑๖</sup> <sup>๑๑๗</sup> <sup>๑๑๘</sup> <sup>๑๑๙</sup> <sup>๑๒๐</sup> <sup>๑๒๑</sup> <sup>๑๒๒</sup> <sup>๑๒๓</sup> <sup>๑๒๔</sup> <sup>๑๒๕</sup> <sup>๑๒๖</sup> <sup>๑๒๗</sup> <sup>๑๒๘</sup> <sup>๑๒๙</sup> <sup>๑๓๐</sup> <sup>๑๓๑</sup> <sup>๑๓๒</sup> <sup>๑๓๓</sup> <sup>๑๓๔</sup> <sup>๑๓๕</sup> <sup>๑๓๖</sup> <sup>๑๓๗</sup> <sup>๑๓๘</sup> <sup>๑๓๙</sup> <sup>๑๔๐</sup> <sup>๑๔๑</sup> <sup>๑๔๒</sup> <sup>๑๔๓</sup> <sup>๑๔๔</sup> <sup>๑๔๕</sup> <sup>๑๔๖</sup> <sup>๑๔๗</sup> <sup>๑๔๘</sup> <sup>๑๔๙</sup> <sup>๑๕๐</sup> <sup>๑๕๑</sup> <sup>๑๕๒</sup> <sup>๑๕๓</sup> <sup>๑๕๔</sup> <sup>๑๕๕</sup> <sup>๑๕๖</sup> <sup>๑๕๗</sup> <sup>๑๕๘</sup> <sup>๑๕๙</sup> <sup>๑๖๐</sup> <sup>๑๖๑</sup> <sup>๑๖๒</sup> <sup>๑๖๓</sup> <sup>๑๖๔</sup> <sup>๑๖๕</sup> <sup>๑๖๖</sup> <sup>๑๖๗</sup> <sup>๑๖๘</sup> <sup>๑๖๙</sup> <sup>๑๗๐</sup> <sup>๑๗๑</sup> <sup>๑๗๒</sup> <sup>๑๗๓</sup> <sup>๑๗๔</sup> <sup>๑๗๕</sup> <sup>๑๗๖</sup> <sup>๑๗๗</sup> <sup>๑๗๘</sup> <sup>๑๗๙</sup> <sup>๑๘๐</sup> <sup>๑๘๑</sup> <sup>๑๘๒</sup> <sup>๑๘๓</sup> <sup>๑๘๔</sup> <sup>๑๘๕</sup> <sup>๑๘๖</sup> <sup>๑๘๗</sup> <sup>๑๘๘</sup> <sup>๑๘๙</sup> <sup>๑๙๐</sup> <sup>๑๙๑</sup> <sup>๑๙๒</sup> <sup>๑๙๓</sup> <sup>๑๙๔</sup> <sup>๑๙๕</sup> <sup>๑๙๖</sup> <sup>๑๙๗</sup> <sup>๑๙๘</sup> <sup>๑๙๙</sup> <sup>๒๐๐</sup> <sup>๒๐๑</sup> <sup>๒๐๒</sup> <sup>๒๐๓</sup> <sup>๒๐๔</sup> <sup>๒๐๕</sup> <sup>๒๐๖</sup> <sup>๒๐๗</sup> <sup>๒๐๘</sup> <sup>๒๐๙</sup> <sup>๒๑๐</sup> <sup>๒๑๑</sup> <sup>๒๑๒</sup> <sup>๒๑๓</sup> <sup>๒๑๔</sup> <sup>๒๑๕</sup> <sup>๒๑๖</sup> <sup>๒๑๗</sup> <sup>๒๑๘</sup> <sup>๒๑๙</sup> <sup>๒๒๐</sup> <sup>๒๒๑</sup> <sup>๒๒๒</sup> <sup>๒๒๓</sup> <sup>๒๒๔</sup> <sup>๒๒๕</sup> <sup>๒๒๖</sup> <sup>๒๒๗</sup> <sup>๒๒๘</sup> <sup>๒๒๙</sup> <sup>๒๓๐</sup> <sup>๒๓๑</sup> <sup>๒๓๒</sup> <sup>๒๓๓</sup> <sup>๒๓๔</sup> <sup>๒๓๕</sup> <sup>๒๓๖</sup> <sup>๒๓๗</sup> <sup>๒๓๘</sup> <sup>๒๓๙</sup> <sup>๒๔๐</sup> <sup>๒๔๑</sup> <sup>๒๔๒</sup> <sup>๒๔๓</sup> <sup>๒๔๔</sup> <sup>๒๔๕</sup> <sup>๒๔๖</sup> <sup>๒๔๗</sup> <sup>๒๔๘</sup> <sup>๒๔๙</sup> <sup>๒๕๐</sup> <sup>๒๕๑</sup> <sup>๒๕๒</sup> <sup>๒๕๓</sup> <sup>๒๕๔</sup> <sup>๒๕๕</sup> <sup>๒๕๖</sup> <sup>๒๕๗</sup> <sup>๒๕๘</sup> <sup>๒๕๙</sup> <sup>๒๖๐</sup> <sup>๒๖๑</sup> <sup>๒๖๒</sup> <sup>๒๖๓</sup> <sup>๒๖๔</sup> <sup>๒๖๕</sup> <sup>๒๖๖</sup> <sup>๒๖๗</sup> <sup>๒๖๘</sup> <sup>๒๖๙</sup> <sup>๒๗๐</sup> <sup>๒๗๑</sup> <sup>๒๗๒</sup> <sup>๒๗๓</sup> <sup>๒๗๔</sup> <sup>๒๗๕</sup> <sup>๒๗๖</sup> <sup>๒๗๗</sup> <sup>๒๗๘</sup> <sup>๒๗๙</sup> <sup>๒๘๐</sup> <sup>๒๘๑</sup> <sup>๒๘๒</sup> <sup>๒๘๓</sup> <sup>๒๘๔</sup> <sup>๒๘๕</sup> <sup>๒๘๖</sup> <sup>๒๘๗</sup> <sup>๒๘๘</sup> <sup>๒๘๙</sup> <sup>๒๙๐</sup> <sup>๒๙๑</sup> <sup>๒๙๒</sup> <sup>๒๙๓</sup> <sup>๒๙๔</sup> <sup>๒๙๕</sup> <sup>๒๙๖</sup> <sup>๒๙๗</sup> <sup>๒๙๘</sup> <sup>๒๙๙</sup> <sup>๓๐๐</sup> <sup>๓๐๑</sup> <sup>๓๐๒</sup> <sup>๓๐๓</sup> <sup>๓๐๔</sup> <sup>๓๐๕</sup> <sup>๓๐๖</sup> <sup>๓๐๗</sup> <sup>๓๐๘</sup> <sup>๓๐๙</sup> <sup>๓๑๐</sup> <sup>๓๑๑</sup> <sup>๓๑๒</sup> <sup>๓๑๓</sup> <sup>๓๑๔</sup> <sup>๓๑๕</sup> <sup>๓๑๖</sup> <sup>๓๑๗</sup> <sup>๓๑๘</sup> <sup>๓๑๙</sup> <sup>๓๒๐</sup> <sup>๓๒๑</sup> <sup>๓๒๒</sup> <sup>๓๒๓</sup> <sup>๓๒๔</sup> <sup>๓๒๕</sup> <sup>๓๒๖</sup> <sup>๓๒๗</sup> <sup>๓๒๘</sup> <sup>๓๒๙</sup> <sup>๓๓๐</sup> <sup>๓๓๑</sup> <sup>๓๓๒</sup> <sup>๓๓๓</sup> <sup>๓๓๔</sup> <sup>๓๓๕</sup> <sup>๓๓๖</sup> <sup>๓๓๗</sup> <sup>๓๓๘</sup> <sup>๓๓๙</sup> <sup>๓๔๐</sup> <sup>๓๔๑</sup> <sup>๓๔๒</sup> <sup>๓๔๓</sup> <sup>๓๔๔</sup> <sup>๓๔๕</sup> <sup>๓๔๖</sup> <sup>๓๔๗</sup> <sup>๓๔๘</sup> <sup>๓๔๙</sup> <sup>๓๕๐</sup> <sup>๓๕๑</sup> <sup>๓๕๒</sup> <sup>๓๕๓</sup> <sup>๓๕๔</sup> <sup>๓๕๕</sup> <sup>๓๕๖</sup> <sup>๓๕๗</sup> <sup>๓๕๘</sup> <sup>๓๕๙</sup> <sup>๓๖๐</sup> <sup>๓๖๑</sup> <sup>๓๖๒</sup> <sup>๓๖๓</sup> <sup>๓๖๔</sup> <sup>๓๖๕</sup> <sup>๓๖๖</sup> <sup>๓๖๗</sup> <sup>๓๖๘</sup> <sup>๓๖๙</sup> <sup>๓๗๐</sup> <sup>๓๗๑</sup> <sup>๓๗๒</sup> <sup>๓๗๓</sup> <sup>๓๗๔</sup> <sup>๓๗๕</sup> <sup>๓๗๖</sup> <sup>๓๗๗</sup> <sup>๓๗๘</sup> <sup>๓๗๙</sup> <sup>๓๘๐</sup> <sup>๓๘๑</sup> <sup>๓๘๒</sup> <sup>๓๘๓</sup> <sup>๓๘๔</sup> <sup>๓๘๕</sup> <sup>๓๘๖</sup> <sup>๓๘๗</sup> <sup>๓๘๘</sup> <sup>๓๘๙</sup> <sup>๓๙๐</sup> <sup>๓๙๑</sup> <sup>๓๙๒</sup> <sup>๓๙๓</sup> <sup>๓๙๔</sup> <sup>๓๙๕</sup> <sup>๓๙๖</sup> <sup>๓๙๗</sup> <sup>๓๙๘</sup> <sup>๓๙๙</sup> <sup>๔๐๐</sup> <sup>๔๐๑</sup> <sup>๔๐๒</sup> <sup>๔๐๓</sup> <sup>๔๐๔</sup> <sup>๔๐๕</sup> <sup>๔๐๖</sup> <sup>๔๐๗</sup> <sup>๔๐๘</sup> <sup>๔๐๙</sup> <sup>๔๑๐</sup> <sup>๔๑๑</sup> <sup>๔๑๒</sup> <sup>๔๑๓</sup> <sup>๔๑๔</sup> <sup>๔๑๕</sup> <sup>๔๑๖</sup> <sup>๔๑๗</sup> <sup>๔๑๘</sup> <sup>๔๑๙</sup> <sup>๔๒๐</sup> <sup>๔๒๑</sup> <sup>๔๒๒</sup> <sup>๔๒๓</sup> <sup>๔๒๔</sup> <sup>๔๒๕</sup> <sup>๔๒๖</sup> <sup>๔๒๗</sup> <sup>๔๒๘</sup> <sup>๔๒๙</sup> <sup>๔๓๐</sup> <sup>๔๓๑</sup> <sup>๔๓๒</sup> <sup>๔๓๓</sup> <sup>๔๓๔</sup> <sup>๔๓๕</sup> <sup>๔๓๖</sup> <sup>๔๓๗</sup> <sup>๔๓๘</sup> <sup>๔๓๙</sup> <sup>๔๔๐</sup> <sup>๔๔๑</sup> <sup>๔๔๒</sup> <sup>๔๔๓</sup> <sup>๔๔๔</sup> <sup>๔๔๕</sup> <sup>๔๔๖</sup> <sup>๔๔๗</sup> <sup>๔๔๘</sup> <sup>๔๔๙</sup> <sup>๔๕๐</sup> <sup>๔๕๑</sup> <sup>๔๕๒</sup> <sup>๔๕๓</sup> <sup>๔๕๔</sup> <sup>๔๕๕</sup> <sup>๔๕๖</sup> <sup>๔๕๗</sup> <sup>๔๕๘</sup> <sup>๔๕๙</sup> <sup>๔๖๐</sup> <sup>๔๖๑</sup> <sup>๔๖๒</sup> <sup>๔๖๓</sup> <sup>๔๖๔</sup> <sup>๔๖๕</sup> <sup>๔๖๖</sup> <sup>๔๖๗</sup> <sup>๔๖๘</sup> <sup>๔๖๙</sup> <sup>๔๗๐</sup> <sup>๔๗๑</sup> <sup>๔๗๒</sup> <sup>๔๗๓</sup> <sup>๔๗๔</sup> <sup>๔๗๕</sup> <sup>๔๗๖</sup> <sup>๔๗๗</sup> <sup>๔๗๘</sup> <sup>๔๗๙</sup> <sup>๔๘๐</sup> <sup>๔๘๑</sup> <sup>๔๘๒</sup> <sup>๔๘๓</sup> <sup>๔๘๔</sup> <sup>๔๘๕</sup> <sup>๔๘๖</sup> <sup>๔๘๗</sup> <sup>๔๘๘</sup> <sup>๔๘๙</sup> <sup>๔๙๐</sup> <sup>๔๙๑</sup> <sup>๔๙๒</sup> <sup>๔๙๓</sup> <sup>๔๙๔</sup> <sup>๔๙๕</sup> <sup>๔๙๖</sup> <sup>๔๙๗</sup> <sup>๔๙๘</sup> <sup>๔๙๙</sup> <sup>๕๐๐</sup> <sup>๕๐๑</sup> <sup>๕๐๒</sup> <sup>๕๐๓</sup> <sup>๕๐๔</sup> <sup>๕๐๕</sup> <sup>๕๐๖</sup> <sup>๕๐๗</sup> <sup>๕๐๘</sup> <sup>๕๐๙</sup> <sup>๕๑๐</sup> <sup>๕๑๑</sup> <sup>๕๑๒</sup> <sup>๕๑๓</sup> <sup>๕๑๔</sup> <sup>๕๑๕</sup> <sup>๕๑๖</sup> <sup>๕๑๗</sup> <sup>๕๑๘</sup> <sup>๕๑๙</sup> <sup>๕๒๐</sup> <sup>๕๒๑</sup> <sup>๕๒๒</sup> <sup>๕๒๓</sup> <sup>๕๒๔</sup> <sup>๕๒๕</sup> <sup>๕๒๖</sup> <sup>๕๒๗</sup> <sup>๕๒๘</sup> <sup>๕๒๙</sup> <sup>๕๓๐</sup> <sup>๕๓๑</sup> <sup>๕๓๒</sup> <sup>๕๓๓</sup> <sup>๕๓๔</sup> <sup>๕๓๕</sup> <sup>๕๓๖</sup> <sup>๕๓๗</sup> <sup>๕๓๘</sup> <sup>๕๓๙</sup> <sup>๕๔๐</sup> <sup>๕๔๑</sup> <sup>๕๔๒</sup> <sup>๕๔๓</sup> <sup>๕๔๔</sup> <sup>๕๔๕</sup> <sup>๕๔๖</sup> <sup>๕๔๗</sup> <sup>๕๔๘</sup> <sup>๕๔๙</sup> <sup>๕๕๐</sup> <sup>๕๕๑</sup> <sup>๕๕๒</sup> <sup>๕๕๓</sup> <sup>๕๕๔</sup> <sup>๕๕๕</sup> <sup>๕๕๖</sup> <sup>๕๕๗</sup> <sup>๕๕๘</sup> <sup>๕๕๙</sup> <sup>๕๖๐</sup> <sup>๕๖๑</sup> <sup>๕๖๒</sup> <sup>๕๖๓</sup> <sup>๕๖๔</sup> <sup>๕๖๕</sup> <sup>๕๖๖</sup> <sup>๕๖๗</sup> <sup>๕๖๘</sup> <sup>๕๖๙</sup> <sup>๕๗๐</sup> <sup>๕๗๑</sup> <sup>๕๗๒</sup> <sup>๕๗๓</sup> <sup>๕๗๔</sup> <sup>๕๗๕</sup> <sup>๕๗๖</sup> <sup>๕๗๗</sup> <sup>๕๗๘</sup> <sup>๕๗๙</sup> <sup>๕๘๐</sup> <sup>๕๘๑</sup> <sup>๕๘๒</sup> <sup>๕๘๓</sup> <sup>๕๘๔</sup> <sup>๕๘๕</sup> <sup>๕๘๖</sup> <sup>๕๘๗</sup> <sup>๕๘๘</sup> <sup>๕๘๙</sup> <sup>๕๙๐</sup> <sup>๕๙๑</sup> <sup>๕๙๒</sup> <sup>๕๙๓</sup> <sup>๕๙๔</sup> <sup>๕๙๕</sup> <sup>๕๙๖</sup> <sup>๕๙๗</sup> <sup>๕๙๘</sup> <sup>๕๙๙</sup> <sup>๖๐๐</sup> <sup>๖๐๑</sup> <sup>๖๐๒</sup> <sup>๖๐๓</sup> <sup>๖๐๔</sup> <sup>๖๐๕</sup> <sup>๖๐๖</sup> <sup>๖๐๗</sup> <sup>๖๐๘</sup> <sup>๖๐๙</sup> <sup>๖๑๐</sup> <sup>๖๑๑</sup> <sup>๖๑๒</sup> <sup>๖๑๓</sup> <sup>๖๑๔</sup> <sup>๖๑๕</sup> <sup>๖๑๖</sup> <sup>๖๑๗</sup> <sup>๖๑๘</sup> <sup>๖๑๙</sup> <sup>๖๒๐</sup> <sup>๖๒๑</sup> <sup>๖๒๒</sup> <sup>๖๒๓</sup> <sup>๖๒๔</sup> <sup>๖๒๕</sup> <sup>๖๒๖</sup> <sup>๖๒๗</sup> <sup>๖๒๘</sup> <sup>๖๒๙</sup> <sup>๖๓๐</sup> <sup>๖๓๑</sup> <sup>๖๓๒</sup> <sup>๖๓๓</sup> <sup>๖๓๔</sup> <sup>๖๓๕</sup> <sup>๖๓๖</sup> <sup>๖๓๗</sup> <sup>๖๓๘</sup> <sup>๖๓๙</sup> <sup>๖๔๐</sup> <sup>๖๔๑</sup> <sup>๖๔๒</sup> <sup>๖๔๓</sup> <sup>๖๔๔</sup> <sup>๖๔๕</sup> <sup>๖๔๖</sup> <sup>๖๔๗</sup> <sup>๖๔๘</sup> <sup>๖๔๙</sup> <sup>๖๕๐</sup> <sup>๖๕๑</sup> <sup>๖๕๒</sup> <sup>๖๕๓</sup> <sup>๖๕๔</sup> <sup>๖๕๕</sup> <sup>๖๕๖</sup> <sup>๖๕๗</sup> <sup>๖๕๘</sup> <sup>๖๕๙</sup> <sup>๖๖๐</sup> <sup>๖๖๑</sup> <sup>๖๖๒</sup> <sup>๖๖๓</sup> <sup>๖๖๔</sup> <sup>๖๖๕</sup> <sup>๖๖๖</sup> <sup>๖๖๗</sup> <sup>๖๖๘</sup> <sup>๖๖๙</sup> <sup>๖๗๐</sup> <sup>๖๗๑</sup> <sup>๖๗๒</sup> <sup>๖๗๓</sup> <sup>๖๗๔</sup> <sup>๖๗๕</sup> <sup>๖๗๖</sup> <sup>๖๗๗</sup> <sup>๖๗๘</sup> <sup>๖๗๙</sup> <sup>๖๘๐</sup> <sup>๖๘๑</sup> <sup>๖๘๒</sup> <sup>๖๘๓</sup> <sup>๖๘๔</sup> <sup>๖๘๕</sup> <sup>๖๘๖</sup> <sup>๖๘๗</sup> <sup>๖๘๘</sup> <sup>๖๘๙</sup> <sup>๖๙๐</sup> <sup>๖๙๑</sup> <sup>๖๙๒</sup> <sup>๖๙๓</sup> <sup>๖๙๔</sup> <sup>๖๙๕</sup> <sup>๖๙๖</sup> <sup>๖๙๗</sup> <sup>๖๙๘</sup> <sup>๖๙๙</sup> <sup>๗๐๐</sup> <sup>๗๐๑</sup> <sup>๗๐๒</sup> <sup>๗๐๓</sup> <sup>๗๐๔</sup> <sup>๗๐๕</sup> <sup>๗๐๖</sup> <sup>๗๐๗</sup> <sup>๗๐๘</sup> <sup>๗๐๙</sup> <sup>๗๑๐</sup> <sup>๗๑๑</sup> <sup>๗๑๒</sup> <sup>๗๑๓</sup> <sup>๗๑๔</sup> <sup>๗๑๕</sup> <sup>๗๑๖</sup> <sup>๗๑๗</sup> <sup>๗๑๘</sup> <sup>๗๑๙</sup> <sup>๗๒๐</sup> <sup>๗๒๑</sup> <sup>๗๒๒</sup> <sup>๗๒๓</sup> <sup>๗๒๔</sup> <sup>๗๒๕</sup> <sup>๗๒๖</sup> <sup>๗๒๗</sup> <sup>๗๒๘</sup> <sup>๗๒๙</sup> <sup>๗๓๐</sup> <sup>๗๓๑</sup> <sup>๗๓๒</sup> <sup>๗๓๓</sup> <sup>๗๓๔</sup> <sup>๗๓๕</sup> <sup>๗๓๖</sup> <sup>๗๓๗</sup> <sup>๗๓๘</sup> <sup>๗๓๙</sup> <sup>๗๔๐</sup> <sup>๗๔๑</sup> <sup>๗๔๒</sup> <sup>๗๔๓</sup> <sup>๗๔๔</sup> <sup>๗๔๕</sup> <sup>๗๔๖</sup> <sup>๗๔๗</sup> <sup>๗๔๘</sup> <sup>๗๔๙</sup> <sup>๗๕๐</sup> <sup>๗๕๑</sup> <sup>๗๕๒</sup> <sup>๗๕๓</sup> <sup>๗๕๔</sup> <sup>๗๕๕</sup> <sup>๗๕๖</sup> <sup>๗๕๗</sup> <sup>๗๕๘</sup> <sup>๗๕๙</sup> <sup>๗๖๐</sup> <sup>๗๖๑</sup> <sup>๗๖๒</sup> <sup>๗๖๓</sup> <sup>๗๖๔</sup> <sup>๗๖๕</sup> <sup>๗๖๖</sup> <sup>๗๖๗</sup> <sup>๗๖๘</sup> <sup>๗๖๙</sup> <sup>๗๗๐</sup> <sup>๗๗๑</sup> <sup>๗๗๒</sup> <sup>๗๗๓</sup> <sup>๗๗๔</sup> <sup>๗๗๕</sup> <sup>๗๗๖</sup> <sup>๗๗๗</sup> <sup>๗๗๘</sup> <sup>๗๗๙</sup> <sup>๗๘๐</sup> <sup>๗๘๑</sup> <sup>๗๘๒</sup> <sup>๗๘๓</sup> <sup>๗๘๔</sup> <sup>๗๘๕</sup> <sup>๗๘๖</sup> <sup>๗๘๗</sup> <sup>๗๘๘</sup> <sup>๗๘๙</sup> <sup>๗๙๐</sup> <sup>๗๙๑</sup> <sup>๗๙๒</sup> <sup>๗๙๓</sup> <sup>๗๙๔</sup> <sup>๗๙๕</sup> <sup>๗๙๖</sup> <sup>๗๙๗</sup> <sup>๗๙๘</sup> <sup>๗๙๙</sup> <sup>๘๐๐</sup> <sup>๘๐๑</sup> <sup>๘๐๒</sup> <sup>๘๐๓</sup> <sup>๘๐๔</sup> <sup>๘๐๕</sup> <sup>๘๐๖</sup> <sup>๘๐๗</sup> <sup>๘๐๘</sup> <sup>๘๐๙</sup> <sup>๘๑๐</sup> <sup>๘๑๑</sup> <sup>๘๑๒</sup> <sup>๘๑๓</sup> <sup>๘๑๔</sup> <sup>๘๑๕</sup> <sup>๘๑๖</sup> <sup>๘๑๗</sup> <sup>๘๑๘</sup> <sup>๘๑๙</sup> <sup>๘๒๐</sup> <sup>๘๒๑</sup> <sup>๘๒๒</sup> <sup>๘๒๓</sup> <sup>๘๒๔</sup> <sup>๘๒๕</sup> <sup>๘๒๖</sup> <sup>๘๒๗</sup> <sup>๘๒๘</sup> <sup>๘๒๙</sup> <sup>๘๓๐</sup> <sup>๘๓๑</sup> <sup>๘๓๒</sup> <sup>๘๓๓</sup> <sup>๘๓๔</sup> <sup>๘๓๕</sup> <sup>๘๓๖</sup> <sup>๘๓๗</sup> <sup>๘๓๘</sup> <sup>๘๓๙</sup> <sup>๘๔๐</sup> <sup>๘๔๑</sup> <sup>๘๔๒</sup> <sup>๘๔๓</sup> <sup>๘๔๔</sup> <sup>๘๔๕</sup> <sup>๘๔๖</sup> <sup>๘๔๗</sup> <sup>๘๔๘</sup> <sup>๘๔๙</sup> <sup>๘๕๐</sup> <sup>๘๕๑</sup> <sup>๘๕๒</sup> <sup>๘๕๓</sup> <sup>๘๕๔</sup> <sup>๘๕๕</sup> <sup>๘๕๖</sup> <sup>๘๕๗</sup> <sup>๘๕๘</sup> <sup>๘๕๙</sup> <sup>๘๖๐</sup> <sup>๘๖๑</sup> <sup>๘๖๒</sup> <sup>๘๖๓</sup> <sup>๘๖๔</sup> <sup>๘๖๕</sup> <sup>๘๖๖</sup> <sup>๘๖๗</sup> <sup>๘๖๘</sup> <sup>๘๖๙</sup> <sup>๘๗๐</sup> <sup>๘๗๑</sup> <sup>๘๗๒</sup> <sup>๘๗๓</sup> <sup>๘๗๔</sup> <sup>๘๗๕</sup> <sup>๘๗๖</sup> <sup>๘๗๗</sup> <sup>๘๗๘</sup> <sup>๘๗๙</sup> <sup>๘๘๐</sup> <sup>๘๘๑</sup> <sup>๘๘๒</sup> <sup>๘๘๓</sup> <sup>๘๘๔</sup> <sup>๘๘๕</sup> <sup>๘๘๖</sup> <sup>๘๘๗</sup> <sup>๘๘๘</sup> <sup>๘๘๙</sup> <sup>๘๙๐</sup> <sup>๘๙๑</sup> <sup>๘๙๒</sup> <sup>๘๙๓</sup> <sup>๘๙๔</sup> <sup>๘๙๕</sup> <sup>๘๙๖</sup> <sup>๘๙๗</sup> <sup>๘๙๘</sup> <sup>๘๙๙</sup> <sup>๙๐๐</sup> <sup>๙๐๑</sup> <sup>๙๐๒</sup> <sup>๙๐๓</sup> <sup>๙๐๔</sup> <sup>๙๐๕</sup> <sup>๙๐๖</sup> <sup>๙๐๗</sup> <sup>๙๐๘</sup> <sup>๙๐๙</sup> <sup>๙๑๐</sup> <sup>๙๑๑</sup> <sup>๙๑๒</sup> <sup>๙๑๓</sup> <sup>๙๑๔</sup> <sup>๙๑๕</sup> <sup>๙๑๖</sup> <sup>๙๑๗</sup> <sup>๙๑๘</sup> <sup>๙๑๙</sup> <sup>๙๒๐</sup> <sup>๙๒๑</sup> <sup>๙๒๒</sup> <sup>๙๒๓</sup> <sup>๙๒๔</sup> <sup>๙๒๕</sup> <sup>๙๒๖</sup> <sup>๙๒๗</sup> <sup>๙๒๘</sup> <sup>๙๒๙</sup> <sup>๙๓๐</sup> <sup>๙๓๑</sup> <sup>๙๓๒</sup> <sup>๙๓๓</sup> <sup>๙๓๔</sup> <sup>๙๓๕</sup> <sup>๙๓๖</sup> <sup>๙๓๗</sup> <sup>๙๓๘</sup> <sup>๙๓๙</sup> <sup>๙๔๐</sup> <sup>๙๔๑</sup> <sup>๙๔๒</sup> <sup>๙๔๓</sup> <sup>๙๔๔</sup> <sup>๙๔๕</sup> <sup>๙๔๖</sup> <sup>๙๔๗</sup> <sup>๙๔๘</sup> <sup>๙๔๙</sup> <sup>๙๕๐</sup> <sup>๙๕๑</sup> <sup>๙๕๒</sup> <sup>๙๕๓</sup> <sup>๙๕๔</sup> <sup>๙๕๕</sup> <sup>๙๕๖</sup> <sup>๙๕๗</sup> <sup>๙๕๘</sup> <sup>๙๕๙</sup> <sup>๙๖๐</sup> <sup>๙๖๑</sup> <sup>๙๖๒</sup> <sup>๙๖๓</sup> <sup>๙๖๔</sup> <sup>๙๖๕</sup> <sup>๙๖๖</sup> <sup>๙๖๗</sup> <sup>๙๖๘</sup> <sup>๙๖๙</sup> <sup>๙๗๐</sup> <sup>๙๗๑</sup> <sup>๙๗๒</sup> <sup>๙๗๓</sup> <sup>๙๗๔</sup> <sup>๙๗๕</sup> <sup>๙๗๖</sup> <sup>๙๗๗</sup> <sup>๙๗๘</sup> <sup>๙๗๙</sup> <sup>๙๘๐</sup> <sup>๙๘๑</sup> <sup>๙๘๒</sup> <sup>๙๘๓</sup> <sup>๙๘๔</sup> <sup>๙๘๕</sup> <sup>๙๘๖</sup> <sup>๙๘๗</sup> <sup>๙๘๘</sup> <sup>๙๘๙</sup> <sup>๙๙๐</sup> <sup>๙๙๑</sup> <sup>๙๙๒</sup> <sup>๙๙๓</sup> <sup>๙๙๔</sup> <sup>๙๙๕</sup> <sup>๙๙๖</sup> <sup>๙๙๗</sup> <sup>๙๙๘</sup> <sup>๙๙๙</sup> <sup>๑๐๐๐</sup>

That Khūn Phră Ram Khămhaeng sought to be ruler and lord unto all the Thăi;—sought to be preceptor and instructor...

A en juger par d'autres exemples, le mot หา dans l'expression หา เปน a simplement le sens affirmatif. Ce n'est pas à proprement parler le verbe "chercher", mais cette particule qui figure dans les expressions actuelles หา <sup>ไม่</sup>, หา <sup>มี</sup> <sup>ได้</sup>. C'est ainsi qu'à la l. 120 l'expression <sup>๑</sup> <sup>๒</sup> <sup>๓</sup> <sup>๔</sup> <sup>๕</sup> <sup>๖</sup> <sup>๗</sup> <sup>๘</sup> <sup>๙</sup> <sup>๑๐</sup> <sup>๑๑</sup> <sup>๑๒</sup> <sup>๑๓</sup> <sup>๑๔</sup>

“There cannot be found a man to equal him – able to subdue, etc.”

Il semble qu'il vaille mieux couper la phrase après <sup>มิ</sup> ได้ : après avoir dit que Rāma Khamheng n'a pas son pareil, l'auteur aborde un nouveau sujet et énumère ses conquêtes. <sup>พระเจ้า</sup> a sans doute simplement la valeur du passé.

LI 116-117 :

<sup>เมือง</sup> ทวาร

นอน รอด คน ท พระบางแพรวก

“Southward he won the men of Phra Bang, Phraek”.

คนท <sup>คนท</sup> Gandī est un nom de pays qui se trouve aussi dans l'inscription de Nagara Jam (2me face, l. 19).

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED  
JAN 15 1964  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
UNIVERSITY OF CHICAGO  
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637